

ATELIERS

Travail, Maladies Chroniques Evolutives et Covid

QUI ?



Partenaires PRAMCA, ARS, SIST, SPST MSA, CAP Emploi, Services santé Entreprises, Mutuelles...

QUAND ?



VENDREDI 20 MAI 2022
de 9h30 à 11h30

OU ?



M3E - Castellani
4, Avenue Mont Thabor
Ajaccio

PROGRAMME

Les maladies chroniques évolutives (MCE) recouvrent des pathologies très diverses (cancer, diabète, sclérose, en plaques, maladies cardiovasculaires, maladies psychiques, sida...), et se caractérisent par des épisodes plus ou moins longs, avec des évolutions plus ou moins favorables.

En plus des difficultés rencontrées par les personnes atteintes, les maladies chroniques évolutives ont en général des répercussions sur l'organisation du travail et les équipes dans les entreprises.

Depuis plus de 15 ans, l'Aract Nouvelle-Aquitaine accompagne les acteurs du territoire pour favoriser le maintien en emploi de salariés atteints de MCE tout en préservant le niveau de performance des entreprises.

Si peu d'entreprises s'étaient engagées dans de réelles évolutions des environnements de travail avant la crise sanitaire, il apparaît aujourd'hui qu'entre 60 et 85% ont mené des transformations ou prévoient d'en mener à court terme, selon notre étude « Comment la crise sanitaire transforme l'organisation du travail »*.

Même si nous n'avons pas le recul nécessaire en lien avec le covid, nous avons posé l'idée que les impacts du covid sont équivalentes aux MCE. C'est pour cette raison que nous avons travaillé avec les médecins du travail, généralistes, association et personnes concernées sur les impacts dans le travail.

L'animation sera réalisée par Mme Dominique Baradat
Chargée de missions - ARACT Nouvelle Aquitaine

Inscriptions par mail auprès de :
v.antonini@anact.fr